

Lettre aux familles

AAPEI
« L'Épanou »

AFPEI
« Vallée de l'Arve
et du Foron »

Amitié & Avenir

APEI
« Les Narcisses »

APEI
« Pays du Mont-Blanc »

APEI
« Thonon et Chablais »

APEI
« Thorens »

ATMP 74

Sésame Autisme
Suisse Romande &
Haute-Savoie

Le mois de juillet approche, et comme à son habitude depuis près de 15 années, l'équipe de l'Udapei 74 vous accueillera pour une journée conviviale et familiale placée sous le signe de la découverte sportive.

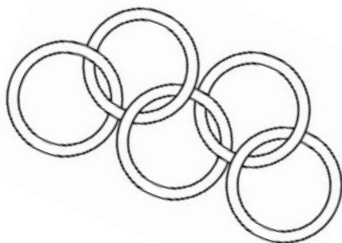
Vous êtes toutes et tous (parents, jeunes, adultes) invités à venir partager des moments d'émotions et de rencontres sur les terrains de Cornier, vers La Roche.

Depuis les derniers Jeux Olympiques d'été en 2008, la formule a un peu changé et nous avons le plaisir de vous inviter aux

« 4èmes Jeux Udapéiques » le **SAMEDI 2 JUILLET**.

Il vous suffit de nous retourner le coupon réponse complété et de prévoir votre pique-nique et une tenue confortable afin de pouvoir profiter des nombreuses activités qui seront au programme: randonnée; orientation; jeux de foot et baby-foot gonflable; jeux d'adresse et d'équilibre; marche nordique; tir à l'arc et mini-tennis...

Réservez dès à présent votre samedi 2 juillet et rendez-vous à Cornier !



Programme

- 09h30 :** Arrivée de la flamme
- 10h00 :** Début des Jeux
- 12h15 :** Pique-nique tiré du sac - Apéritif et café offerts
- 13h30 :** Reprise des Jeux
- 15h30 :** Extinction de la flamme et clôture de la journée

Avis aux parents de jeunes inscrits en IME-IMPRO ou en ULIS ... La carte M'ra c'est aussi pour eux !!

Cette carte à puce gratuite et pluriannuelle (à conserver tout au long du cursus scolaire) est diffusée par le Conseil régional de Rhône-Alpes.

Elle vise l'égalité des chances pour chaque élève et apprenti de 16 à 25 ans d'accéder à la formation, la culture et la pratique sportive en offrant des avantages tels que:

- un crédit de 30 euros sur l'adhésion à un club sportif ordinaire ou de sport adapté
- 5 places de cinéma à 1 euros
- 30 euros pour des spectacles
- 8 euros pour achat de livres « loisir »
- une bourse d'équipement pédagogique des jeunes (BEPJ)
- 1 aller-retour à 50% sur tout le réseau TER (car et train)

...

Retrouvez la liste détaillée de tous les avantages et partenaires sur le site www.mra.rhonealpes.fr

Nb: l'extension du crédit pour l'achat des manuels scolaires aux jeunes d'ULIS est en discussion pour la saison 2012/2013.

Infos pratiques :

- 1/ l'établissement doit être conventionné pour ce dispositif avec la Région
- 2/ infos, renouvellement et nouvelle inscription auprès du référent M'ra de l'établissement
- 3/ lancement de la saison 2011/2012 dès le 1er juin !



Festival Semeurs de Rêves, du 22 au 24 juin, à Seynod

L'AAPEI d'Annecy organise, avec la municipalité de Seynod, le festival « Semeurs de rêves ». Le festival a lieu cette année du 22 au 24 juin.

Au programme, de nombreux spectacles de théâtre, musique ou encore cirque. Ces spectacles sont présentés par des groupes issus d'associations ou d'établissements accueillants des personnes handicapées, souvent organisés comme de véritables compagnies.

En plus des spectacles, des ateliers sont proposés pour les enfants et les adultes.

Programme complet et renseignement sur le site de l'épanou : <http://www.epanou.org>

L'accueil temporaire

Le Conseil Général mène actuellement une réflexion sur les possibilités de mieux communiquer sur ce dispositif d'accueil temporaire en établissement, que ce soit pour les personnes âgées ou handicapées. Ce travail en cours est l'occasion de rappeler l'existence et ce qu'est ce dispositif souvent méconnu.

Qu'est-ce que l'accueil temporaire ?

Il s'agit d'un accueil dans un établissement disposant de places spécifiquement agréées. L'accueil peut être ponctuel ou régulier, par semaine ou par journée, et ne peut pas dépasser 90 jours par an. Les modalités d'accueil sont établies via un projet pour la personne.

A qui s'adresse le dispositif d'accueil temporaire ?

Le champ est assez vaste. Il peut s'agir de personnes vivant seules ou en famille qui peuvent avoir besoin à un moment donné d'être accueillies dans un établissement : vacances ou difficultés d'un aidant familial, besoin de répit, ...

L'accueil temporaire peut également être utilisé pour des personnes déjà accueillies dans un établissement ou suivies par un service mais qui ont besoin d'une rupture, ou bien sont en attente d'une place définitive.

Vous le voyez, l'accueil temporaire offre de nombreuses possibilités.

Quels établissements proposent de l'accueil temporaire ?

En Haute-Savoie, 24 places existent, tous handicaps confondus. Au niveau des APEI, plusieurs associations disposent de telles places dans les foyers d'hébergement ou foyers médicalisés.

Attention, l'accueil temporaire n'affranchit pas de toutes les formalités liées à l'orientation vers un établissement.



Nouveau logo du CDSA 74

plus frais, plus moderne et bien représentatif du département !

Côté séjours ... pour ceux qui n'avaient rien prévu cet été...

2 séjours ouverts aux adultes (7 places par séjour) dans un chalet à Morillon :
- du dimanche 17 au mercredi 20 juillet
- du dimanche 21 au mercredi 24 août.

! Tarif préférentiel !

Au programme : découvertes sportives et touristiques.

40 ans ... ça se fête !

Cette année la FFSA fête ses 40 ans. Une semaine de manifestations en cet honneur sera programmée en octobre 2011. Calendrier des réjouissances prochainement disponible.

Le CDSA 74 prend de la hauteur ... en décembre 2011, organisation du **Championnat interrégional d'escalade Sport Adapté** : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à rejoindre le comité d'organisation.

Contact : Gwenaëlle MERIZZI

06.10.93.23.26 / cdsa74@yahoo.fr

Infos sur le site : cdsa74.asso-web.com